

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 15 décembre 2014

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le quinzième jour de décembre deux mille quatorze (2014) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoit Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

Les conseillers ont tous reçu l'avis de convocation selon la loi.

2014-12-341.2 Adoption des prévisions budgétaires 2015

Considérant qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal, une municipalité locale se doit d'adopter un budget à chaque année;

Considérant que le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adopte les prévisions budgétaires 2015 comme suit :

REVENUS FONCTIONNEMENT

Taxes	1 910 198\$	
Paiement tenant lieu de taxes	73 740\$	
Transferts	413 876\$	
Services rendus	45 850\$	
Imposition des droits	59 688\$	
Amendes et pénalités	10 000\$	
Intérêts	12 000\$	
Autres	25 000\$	
<u>Total des revenus :</u>		<u>2 550 352\$</u>

CHARGES :

Administration générale	358 369\$
Sécurité publique	343 825\$
Transport	358 574\$
Hygiène du milieu	406 609\$
Santé et bien-être	1 250\$
Aménagement, urbanisme et développement	116 637\$
Loisirs et culture	254 339\$
Frais de financement	212 706\$
Remboursement de la dette à long terme	371 900\$
Activités d'investissement	126 143\$

Total des dépenses

2 550 352\$

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

2014-12-342.4 Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 20h00 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeleine Lévesque, dir.gén./sec.-trés.

Ghislaine Daris, mairesse
